

mèze



n°22
Octobre 2008

votre journal

Bulletin municipal d'information

Bilan Carbone™

La Ville prend soin du climat

Le CPIE
du bassin de Thau



Création
du pôle social



Lancement
de la saison
culturelle



Mèze

une nature méditerranéenne

Vie municipale p 3

Environnement p 4-6

Social - École p 7

Sécurité - Assainissement p 8

Brèves p 9-10

Une image, une histoire p 11

État civil – Tribune libre p 12

Sports p 13

Retour sur l'été p 14-15

Culture p 16



© Yannick Vasutek



VILLE DE MÈZE

Le mot du maire

Six mois se sont écoulés depuis le début de ce nouveau mandat. La nouvelle équipe municipale a mis à profit cette période pour se familiariser avec les rouages de la commune et se mettre dans les plus brefs délais au service de la collectivité.

Un autre changement important a marqué ce début de mandat. Joël Bouis, directeur général des services de la Ville depuis 2002, a choisi, avec sa famille, de partir pour le Vigan, dans ces Cévennes chères à son cœur, où il exercera les mêmes fonctions. Alain Coulet, jusqu'alors directeur général des services de la commune d'Aramon, dans le Gard, a pris sa succession le 1^{er} septembre dernier. Une de ses premières missions portera sur une réorganisation globale du fonctionnement des services de la mairie. Le but étant de répondre avec la meilleure efficacité possible aux attentes de la population en matière de service public.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin municipal, la Ville de Mèze a décidé de réaliser son Bilan Carbone afin d'évaluer et de mieux maîtriser les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités. Mèze est ainsi la première commune du Languedoc-Roussillon à se lancer dans une telle démarche, affirmant un peu plus son engagement en matière d'environnement et de développement durable.

Dans ce numéro, nous vous proposons également, sous la forme d'un petit album photo, un retour sur les multiples manifestations traditionnelles ou inédites qui ont animé la saison estivale.

Enfin, comme chaque année, nous avons le plaisir de vous faire parvenir le programme complet de la nouvelle saison culturelle proposé par la Ville de Mèze. Une brochure magnifiquement illustrée par l'artiste Yannick Vasutek.

Bonne lecture à tous !

Henry Fricou

MAIRIE, PLACE ARISTIDE BRIAND — BP 28 — 34140 MÈZE

TÉL. : 04 67 18 30 30

MAIL : secretariat.dgs@ville-meze.fr

WEB : www.ville-meze.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : HENRY FRICOU

RÉDACTEUR EN CHEF : FRANCK BILLETON

COMITÉ DE RÉDACTION : SOPHIE ROLHION

RÉDACTION : FRANCK BILLETON, LISBETH SAUMADE

PHOTOS : SERVICE COMMUNICATION

CONCEPTION, RÉALISATION MAQUETTE : BIOTOPE — BÉATRICE GARNIER,

FRÉDÉRIC PRUNEAU

IMPRESSION : SOULIÉ IMPRIMEUR

MAI 2008



Distribué avec votre bulletin municipal, le programme de la saison culturelle 2008-2009.

VIE MUNICIPALE

Du changement à la tête de la Mairie

Départ de Joël Bouis...

Après un peu plus de six ans passés aux commandes de l'administration municipale, Joël Bouis a décidé d'occuper le poste de directeur général des services pour la commune du Vigan, dans le Gard.

Il avait pris ses fonctions à Mèze en mars 2002. Comme il l'explique, son départ a été motivé par « la volonté de saisir l'opportunité qui s'est présentée d'opérer un véritable changement de vie ». Il s'agit d'un choix familial pris avec son épouse, Nathalie et ses deux enfants, de mener une existence qui soit plus en harmonie avec leur goût pour la nature et pour ce terroir cévenol qui leur est cher.

À l'occasion de son départ, à la fin du mois d'août, le maire, Henry Fricou a tenu à lui rendre hommage en ces termes devant l'ensemble du personnel municipal : *« il a été à mes côtés pratiquement depuis le début de mon premier mandat de maire. Pour mes premiers pas à la tête de la municipalité, j'ai eu le privilège de pouvoir m'appuyer sur un homme aux qualités professionnelles et humaines indéniables. Mais surtout, nous avons eu le plaisir de travailler ensemble dans une confiance mutuelle totale et une réelle complicité »*.

... arrivée d'Alain Coulet, nouveau directeur général des services de la Mairie

Le premier septembre dernier, Alain Coulet a succédé à Joël Bouis au poste de directeur général des services de la Ville. Avant Mèze, cet homme d'expérience de 59 ans, originaire de Saint-Martin-de-Londres (Hérault), avait occupé sept années durant la même fonction pour la commune d'Aramon, dans le Gard. Dans cette petite ville de 4 000 habitants, il a notamment dû gérer une situation de crise exceptionnelle consécutive aux inondations qui ont ravagé la région en 2002. Avant cela, il avait travaillé pendant dix ans à la direction générale des services de la Ville de Montpellier.



De gauche à droite, Henry Fricou, Alain Coulet, nouveau DGS, et Joël Bouis.

Alain Coulet définit la mission d'un DGS comme celle « d'un manager qui doit veiller à ce que les projets du maire et des élus puissent être réalisés par les services municipaux dans les meilleures conditions, en tenant compte des paramètres financiers, juridiques et techniques ». Pour y parvenir, il entend « approfondir l'organisation mise en place par son prédécesseur pour optimiser le rapport entre l'efficacité, la qualité du service public et une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement de la collectivité ».



10 336 HABITANTS

L'INSEE vient de publier quelques chiffres clés issus de son enquête de recensement effectuée en 2007 sur la commune. En termes d'évolution de population, Mèze fait preuve d'une belle vitalité avec 10 336 habitants comptabilisés en 2007 contre 7 636 en 1999, soit, une augmentation de 2 700 habitants en 8 ans.

Baisse du taux de chômage de 4,1 %

La part de la population active a progressé de 38,4 % en 1999 à 40,6 % en 2007. Les actifs occupés sont passés de 30,9 % à 34,3 %. Chez les 15-64 ans formant la population active de Mèze, on note en particulier une baisse sensible du taux de chômage qui s'élevait à 19,7 % en 1999 contre 15,6 % en 2007, soit, une diminution de 4,1 %. Une autre indication de cette enquête de l'INSEE s'intéresse au logement. Elle montre une augmentation de la part des résidences principales qui représente aujourd'hui 80,6 % de l'ensemble des logements sur Mèze contre 78,3 % en 1999. On apprend aussi que l'ancienneté moyenne d'emménagement dans la résidence principale s'élève à 12 années. 39,9 % de Mézois occupent leur logement

depuis moins de 5 ans, 23,8 % entre 5 et 9 ans, 36,3 % depuis 10 ans ou plus. Enfin, une question porte sur lieu de résidence des Mézois, 5 ans auparavant. 84,9 % habitaient la même région en 2002. 71,5 % résidaient déjà à Mèze et 57,1 % occupaient le même logement. 15,1 % des Mézois habitaient une autre région ou à l'étranger il y a 5 ans.

Le Bilan Carbone™ est un outil développé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en 2001. Il permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de tout organisme (entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités...). Les postes les plus émetteurs en carbone (schéma ci-dessus) vont être identifiés afin de mettre en place des actions de réduction pour limiter leur impact sur le climat.

Qu'est-ce que l'effet de serre ?



Source : www.defipourlaterre.org

L'effet de serre est un mécanisme naturel permettant à la Terre d'avoir une température de 15°C en moyenne. Sans une « couche gazeuse » atmosphérique retenant une partie des rayons émis par la Terre, nous devrions vivre à une température moyenne de -18°C ! Toutefois, si la concentration de ces gaz devient trop élevée, notamment à cause des rejets des activités humaines, l'effet de serre ne fonctionnera plus normalement et le trop-plein de chaleur restera piégé dans l'atmosphère, entraînant un dérèglement climatique. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le CO₂ et le méthane.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CHEZ BIOTOPE



Selon Anne-Lise Ughetto, directrice générale adjointe de la société Biotope, « le changement climatique ne concerne pas seulement les activités humaines. Si l'Homme n'a pas d'autre choix que d'adapter ses activités, il en va de même pour la nature. Les plantes et les animaux vont devoir s'acclimater aux nouvelles conditions climatiques et environnementales. C'est pourquoi le bureau d'études Biotope* a choisi de développer de nouveaux services destinés aux entreprises et aux collectivités prêtes à s'engager et à agir en faveur du climat et de la biodiversité. Le partenariat avec la Ville de Mèze illustre cet engagement et va nous permettre, dans les mois qui viennent, de lancer des travaux de recherche que nous espérons prometteurs. Il s'agira notamment d'établir un outil simple permettant d'évaluer la capacité des écosystèmes à capter ou à dégager du carbone. D'ores et déjà, l'implication de la Ville de Mèze et la mobilisation de l'ensemble du personnel communal dans la démarche Bilan Carbone™ constituent une expérience grandeur nature sur laquelle Biotope pourra s'appuyer pour développer de nouvelles compétences et faire avancer ses recherches dans ce domaine ».

* Biotope, basé à Mèze, est leader en France en matière d'expertises faune flore et de conseil en écologie. www.biotope.fr

2,2 tonnes de CO₂ par an et par personne

Pour maintenir une concentration équilibrée des GES dans l'atmosphère, chaque personne devrait émettre au maximum 2,2 tonnes de CO₂ par an, ce qui correspond à :

- 15 000 km en petite voiture



- 1,5 ordinateur portable



- 1 aller-retour Paris / New-York



- 250 kg de viande de bœuf



- Moins d'une tonne d'acier produite



La compensation volontaire

Le terme de « compensation volontaire » regroupe toutes les initiatives collectives ou individuelles des acteurs qui choisissent d'utiliser volontairement la compensation pour réduire l'impact de leurs émissions de CO₂ ou de viser la neutralité carbone. Les projets de compensation sont multiples :

- foyers de cuisson améliorés ;
- projets de reboisement ;
- réservoirs à biogaz ;
- énergies renouvelables ;
- fours solaires ;
- charbon vert.

Pour la Mairie de Mèze, il s'agit de réduire l'impact climatique des émissions irréductibles, c'est-à-dire les émissions de GES qui sont indispensables au fonctionnement de la commune. Pour devenir « neutre en carbone », la commune de Mèze pourra s'orienter vers un projet de compensation dans un pays en voie de développement ou sur son propre territoire.

En France, cela signifie que nous devons tous diviser nos émissions de carbone par 4 ! Pour que cette action soit efficace et durable, il est essentiel que les Mézois se sentent concernés et agissent également sur leurs émissions de gaz à effet de serre.

ET VOUS ?

COMBIEN ÉMETTEZ VOUS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?
FAITES LE CALCUL SUR :

www.bilancarbonepersonnel.org

Un CPIE pour le bassin de Thau

Le territoire du bassin de Thau peut désormais compter sur son Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Cette nouvelle structure a été consacrée officiellement à Mèze, le 25 septembre dernier au cours d'une cérémonie réunissant l'ensemble de ses partenaires.

Le label CPIE a été créé au début des années 70 par les ministères de l'Environnement, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture. Il apporte aux associations environnementales une véritable reconnaissance institutionnelle et une dynamique de réseau à l'échelle nationale. Le CPIE du Bassin de Thau est constitué d'un regroupement de 15 partenaires : associations de protection de la nature, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, structures socioprofessionnelles et clubs sportifs*. Ses missions porteront essentiellement sur des projets d'ingénierie de l'environnement, d'activités de loisirs et de découverte, d'animations scolaires et de formations. Il est présidé par Elie Pelegrin, également président de l'ARDAM.

Le CPIE intervient déjà sur Mèze à travers la mise en œuvre d'une animation d'envergure sur le thème de l'eau au sein du collège ou encore en intégrant le dispositif d'initiation à la voile et à l'environnement pour les enfants B.A. BA'Thau mené par la Ville et le Yacht Club de Mèze.



Une animation nature du CPIE.



BASSIN DE THAU

Contact

CPIE du Bassin de Thau

Emilie Varraud, coordinatrice

Le relais bleu - 923 RD 613

34140 Bouzigues

Tél. : 04 67 89 47 60 - Mail : cpiebassindethau@orange.fr

* Les membres du CPIE du Bassin de Thau :

• L'ARDAM • Les Galapians • L'ADENA • La Ligue de Protection des Oiseaux Hérault (LPO 34) • L'Association Peau - Bleue • L'Organisation des Producteurs • La Coopérative des Cinq Ports • La Fédération Départementale Hérault des Centres d'Initiative et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu Rural (CIVAM 34) • Le Site Remarquable du Goût de la Lagune de Thau • La Section Régionale de la Conchyliculture en Méditerranée • La Prud'homie de Thau et Ingril • Les Agents du Littoral Méditerranéen • Le Yacht Club de Mèze • La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) • L'Association Odyssée Sète

Appel au civisme !

Dépôt des ordures ménagères

Depuis la création du centre Oikos, Mèze fait partie, avec les autres communes du nord du bassin de Thau, des pionniers du tri sélectif des déchets. Mais un service de collecte des ordures ménagères, aussi efficace soit-il, ne peut accomplir correctement sa mission sans un minimum d'implication et de civisme des usagers.

Malheureusement, un constat s'impose. Les dépôts sauvages se multiplient, le tri des déchets est de moins en moins bien effectué, les bacs bleus réservés aux emballages recyclables contiennent de plus en plus d'ordures ménagères et de nombreuses poubelles vides sont laissées des jours entiers sur la voie publique. Pourtant, avec un minimum de discipline de chacun, la qualité du cadre de vie en ville serait nettement valorisée.

La Mairie de Mèze et la CCNBT ont décidé de coordonner leurs efforts pour mettre un terme à ces manquements. Les ambassadrices du tri de la CCNBT effectueront une vérification quotidienne des rues de Mèze où le problème est récurrent et mèneront, chaque fois que nécessaire une campagne « porte à porte » pour rappeler les bons gestes à adopter. Il suffit de trier les déchets ménagers et les emballages recyclables, puis de les sortir seulement la veille des jours de collecte.

La municipalité sera amenée à prendre les mesures répressives qui s'imposent contre les plus récalcitrants, ceux que l'information et la sensibilisation ne suffiraient pas à convaincre que la ville n'est pas une poubelle.



CCNBT, Ville de Mèze : même combat pour une ville propre.

La collecte des déchets à Mèze

■ Collecte en bacs individuels pour Mèze Est :

Il faut sortir le bac marron (ordures ménagères) le dimanche soir et mercredi soir à partir de 20h – le bac bleu (emballages ménagers recyclables) le jeudi soir à partir de 20h.

■ Collecte en bacs individuels pour Mèze Ouest :

Il faut sortir le bac marron (ordures ménagères) le lundi soir et jeudi soir à partir de 20h – le bac bleu (emballages ménagers recyclables) le mercredi soir à partir de 20h.

■ Collecte en sacs dans le centre ancien :

Il faut sortir le sac noir (ordures ménagères) tous les soirs du dimanche au vendredi à partir de 20h – le sac jaune (emballages ménagers recyclables) lundi soir, mercredi soir et vendredi soir à partir de 20h.

Pour les encombrants, les gravas, les déchets verts ou la ferraille, la déchetterie de Mèze est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Pour tout renseignement :

Cellule ambassadrices de tri - N° Vert : 0800 801 083 ●

SOCIAL

Création d'un pôle social

Depuis le 1^{er} juillet le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mèze est doté d'un nouveau service, « le pôle social », véritable « guichet unique » pour faciliter l'ensemble des démarches à caractère social, jusqu'alors dispersées dans plusieurs services et plusieurs locaux.

Karine Archimbaud, assistante sociale, est responsable de ce pôle qui accueille les personnes seules ou vivant en couple, sans enfant ou avec des enfants à charge entre 18 et 25 ans. Ce pôle social est un véritable lieu d'écoute et d'information. Il est constitué d'une équipe qualifiée pour accompagner les personnes en situation de précarité, instruire les dossiers sociaux, orienter et conseiller.

Les missions de l'assistante sociale sont multiples : aide à la recherche, à l'accès et au maintien dans les logements privés ; soutien à l'accès aux logements sociaux ; soutien aux personnes handicapées ; soutien aux personnes âgées (instruction et suivi des portages de repas à domicile, aide au placement dans des établissements, aide à l'autonomie) ; accompagnement social des 18/25 ans en partenariat avec la MLI.

Une aide pour le RMI

L'assistante sociale du CCAS est aussi le Référant Unique du Parcours d'Insertion (RUPI) pour toutes les démarches de demande de RMI. C'est elle qui fait le lien entre le bénéficiaire, la CAF, le conseil général et les organismes conventionnés sur la commune. Enfin, deux fois par semaine, les lundis et jeudis, une infirmière reçoit les bénéficiaires du RMI orientés par le RUPI qui requièrent une évaluation des problèmes de santé. Le but étant de faciliter l'accès aux soins et l'accompagnement.

Le pôle social, mis en place par la Ville de Mèze, propose ses services sur rendez-vous, sauf en cas d'urgence. Il concentre en un seul lieu les diverses permanences sociales (voir encadré).

Déménagement du SSIAD et de l'ANAD

Le Service de soins infirmiers à domicile et l'Aide de nuit à domicile ont laissé leurs locaux au nouveau pôle social. Ils sont désormais installés au premier étage de la maison de retraite « Le Clos du moulin », avenue du Général Leclerc.

SSIAD / ANAD : 04 67 18 30 05



De gauche à droite, Frédérique Rouaix, secrétaire, Karine Archimbaud, assistante sociale, Maryline Vidal, directrice du CCAS et Juliette Martin-Prevel, infirmière.

Les permanences du pôle social

MARDI

- **Association UDAF** (Union Des Affaires Familiales) M^{me} Morales sur rendez-vous – Tél. : 04 99 13 23 49
- **France Alzheimer Hérault** Mme Battisti 3^e mardi du mois de 14h à 16h
- **CLIC Géronthau** M. Faucet Tel. : 04 67 51 66 60

MERCREDI

- **Délégué CAF** de 14h à 16h30 (tous les mercredis sauf vacances scolaires)

JEUDI

- **Assistant Social Agricole (MSAH)** M. Bordenave 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h30 à 10h30

VENDREDI

- **Assistant social sécurité sociale** M^{me} Royer sur rendez-vous et permanences téléphoniques les lundis de 9h à 11h30 et les jeudis de 14h à 16h30 au 04 67 18 49 58

école

Une rentrée sereine

La rentrée des classes dans les écoles de Mèze s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Cette année encore, les effectifs des trois groupes scolaires restent stables avec 965 enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette bonne répartition des élèves entre les établissements est indispensable au maintien du nombre de classes sur la commune. Elle est le résultat d'un nouveau découpage des quartiers de la ville effectué par le service scolaire de la Ville sous la houlette de Louis Jeanjean, adjoint délégué aux affaires scolaires.

Les écoles maternelles Germaine Coty et Jules Verne qui accueillent 337 enfants, comptent en moyenne 25,92 élèves par classe. Les écoles primaires Hélianthé, Clemenceau et Jules Verne, qui comptent 618 enfants (plus 10 en CLIS), affichent une moyenne de 24,72 élèves par classe.

« Une rentrée à Mèze placée sous le signe de la stabilité », comme le remarque Louis Jeanjean qui précise qu'« un effort du développement culturel, de l'autonomie de l'enfant et sa connaissance du milieu se poursuit grâce aux actions municipales comme B.A.-BA'Thau nature, école et cinéma, l'école de musique et la bibliothèque. »

Aïssa Doulat, conseiller municipal et Louis Jeanjean, adjoint aux affaires scolaires.

Contact

Pôle social

Résidence les courriers du printemps
(face au CCAS, dans les anciens locaux du SSIAD)
Tél. : 04 67 18 14 10 - Mail : pole-social.meze@orange.fr



SÉCURITÉ

Opération « Tranquillité vacances » premier bilan

Sous l'impulsion de Patrick Olombel, conseiller municipal délégué à la politique de sécurité publique et à la prévention, la police municipale propose, depuis le mois de juillet, un nouveau service de proximité appelé « Tranquillité vacances ».

Les habitants de la commune peuvent désormais demander aux agents de police, une surveillance de leur habitation durant leur absence. Il suffit pour cela de mentionner les dates de départ et d'arrivée, de laisser les clés du portail de la demeure pour une vérification systématique des fermetures (volets, portes, fenêtres) et les coordonnées de personnes à prévenir si besoin.

Cet été, 35 domiciles ont ainsi été surveillés deux fois par jour lors des patrouilles quotidiennes pendant les vacances de leurs propriétaires. « L'essai a été concluant », selon Patrick Olombel qui indique que « les policiers municipaux se sont acquittés de leur tâche avec rigueur pour l'ensemble des habitants qui ont bénéficié du dispositif », ajoutant que « la satisfaction exprimée par les personnes concernées, visiblement rassurées pendant leur absence, a incité la municipalité à poursuivre l'opération tout au long de l'année. »



Un service gratuit de surveillance des habitations à la demande.



La police municipale de Mèze s'est dotée d'un sonomètre pour contrôler les véhicules trop bruyants.

La répression ne sera pas la seule arme contre le bruit. Des campagnes de prévention seront organisées pour sensibiliser les jeunes propriétaires de deux roues qui pourront, à l'occasion, soumettre volontairement leur scooter au sonomètre afin de savoir s'ils sont en règle. Enfin, la police municipale pourra également utiliser cet équipement pour d'autres types de nuisances sonores telles que les soirées festives trop gênantes pour le voisinage.

Police municipale
Tél. : 04 67 43 51 11

Chasse aux décibels

La pollution sonore est l'une des grandes nuisances de la société actuelle. Ses répercussions sur la qualité de vie ne doivent pas être sous-estimées. Même si Mèze ne peut pas être considérée comme une ville bruyante, les tympans des Mézois n'en subissent pas moins leur lot d'agressions. Scooters, motos, cyclomoteurs modifiés et autres véhicules pétaradants sont bien sûr les vedettes incontestées de ce concert d'accusations.

Pourtant, en matière de bruit, la réglementation existe et la Ville de Mèze entend la faire respecter. Pour permettre à la police municipale d'intervenir efficacement dans la lutte contre les décibels, la Ville de Mèze a doté le service d'un sonomètre. Grâce à cet équipement, les agents peuvent désormais mesurer l'intensité sonore émise par les véhicules. Les conducteurs d'engins dépassant les normes en vigueur sont passibles d'une amende de 45 euros et une immobilisation du véhicule.

ASSAINISSEMENT

Contrôle technique des fosses septiques

Au même titre qu'un véhicule mal entretenu, une fosse septique délaissée est une vraie source de pollution du milieu. C'est pourquoi, la réglementation impose que les systèmes d'assainissement autonomes soient soumis à un contrôle technique régulier. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCNBT, en partenariat avec la SDEI, réalise ces contrôles. Ils sont effectués par un technicien de la SDEI et portent sur le bon état des ouvrages, la ventilation, l'écoulement des effluents vers le dispositif d'épuration, l'accumulation normale des boues dans la fosse, la réalisation périodique des vidanges... Les contrôles devront être effectués tous les 4 ans. Les propriétaires peuvent bénéficier d'un premier diagnostic gratuit (d'une valeur de 161,84 euros). Pour cela, ils doivent prendre rendez vous avant le 31 décembre 2008 auprès du centre relation clientèle de la SDEI au 0 810 363 363.

Ensuite, au titre du SPANC, les usagers devront prendre en charge le coût des contrôles réguliers, à savoir 78,18 euros tous les 4 ans (soit seulement 19,70 euros TTC par an).



Belles façades

Brèves



éléments décoratifs de type palissades de planches, de tôles ainsi que les clôtures en éléments de béton moulé ou en plastique sont proscrits.»

Chacun peut contribuer à la qualité du cadre de vie dans sa ville. A Mèze, un trop grand nombre de façades et de murs de clôtures ne sont pas peints, ce qui dégrade passablement l'aspect visuel des quartiers. Il est bon de rappeler que le Plan d'Occupation des Sols de la ville stipule que les murs de clôture doivent être enduits.

L'article 14 du POS précise que « les agglos de ciment non enduits ou le béton brut de décoffrage sont interdits. Les clôtures doivent, par leurs dimensions et la nature des matériaux, être en harmonie avec le caractère des immeubles et des clôtures avoisinantes. Elles doivent être de forme simple et de finition soignée, en particulier les murs en aggro de ciment qui doivent impérativement être enduits. Les

Effarouchement des étourneaux

Chaque année à la fin de l'été, les platanes de la place Aristide Briand, devant la mairie servent de dortoir à des dizaines de milliers d'étourneaux. Une telle concentration d'oiseaux en centre-ville, tous les soirs du coucher au lever du soleil, s'accompagne inévitablement de quelques désagréments.

Le véritable problème, ce sont les quantités impressionnantes de fientes qui recouvrent littéralement les véhicules stationnant la nuit sur la place et qui tapissent quotidiennement le sol rendant vains les efforts déployés par le service de propreté urbaine. Les commerçants riverains et ceux du marché, tout comme les passants, subissent également les odeurs persistantes et désagréables.

Pour mettre un terme au problème, la Ville de Mèze a décidé de procéder à une campagne d'effarouchement des étourneaux. Cette mission a été confiée à la police rurale. Durant plusieurs jours ont été effectuées des séquences de tirs de munitions à blanc pour effrayer les étourneaux et les contraindre à quitter définitivement les lieux. Une opération manifestement efficace puisque les volatiles semblent avoir disparu du centre-ville.



Retour sur les journées éco-citoyennes

Les 27 et 28 juin derniers la Ville de Mèze organisait deux matinées de nettoyage de plusieurs sites de la commune.

Insufflés par Nathalie Rouquette adjointe à la vie associative à l'enfance et à la jeunesse, Thierry Baëza, adjoint à l'environnement et au cadre de vie et Christian Delagrangé, ces journées ont mobilisé plus de cent bénévoles. Quatre classes des écoles élémentaires, une dizaine d'adolescents de l'espace jeunes, l'association des parents d'élèves indépendants venus avec des enfants, l'ARDAM, les Potes de Thau (vétérans du rugby), la coopérative de Mèze, Mal de Terre, un bon nombre de particuliers et des élus se sont mobilisés pour cette opération. Tous ont participé au ramassage volontaire des déchets de la Conque et de la plage du camping Beau rivage. Parallèlement, l'association Jeep Thau Nature a mené une campagne de ramassage dans la garrigue tandis que la SNSM ratissait le fond du port. Au cours de ces deux matinées, une quantité impressionnante de détritus de toutes sortes a été ramassée, signe que le respect de l'environnement est bien loin d'être entré dans les mœurs. Les journées éco-citoyennes seront reconduites au printemps prochain. Ce n'est pas une raison pour jeter ses déchets dans la nature...



Carnets de voyage

Le périple d'une famille mézoise en direct sur le net

Le photographe mézois Olivier Mériguet, son épouse Stéphanie, sa fille Lola, 6 ans et son fils Robin, 9 ans, ont décidé de vivre une grande aventure en famille. Leur projet: un long voyage de 18 mois sur tout le continent américain à bord d'un camping-car spécialement préparé. Le départ est prévu le 10 octobre, depuis le Havre, pour rejoindre Buenos-Aires où débutera leur périple. Le parcours traversera 15 pays d'Amérique Latine, la côte ouest des États-Unis jusqu'au Canada. Olivier Mériguet et sa famille partent avec le souhait de faire partager, au jour le jour, leurs découvertes, leurs émotions ou leurs rencontres sur le site www.meriguet-tour.com.

La famille Mériguet se prépare au grand départ.



Brèves

suite

Fréquentation record pour la 6^e fête des associations

Pour sa 6^e édition, la fête des associations de Mèze a été marquée par un double changement. Un nouveau jour, tout d'abord, avec le choix du samedi à la place du traditionnel dimanche. Un changement de lieu aussi, avec, pour la première fois, une installation de la fête sur l'Esplanade.

Depuis les travaux de réaménagement de la place, la population, et tout particulièrement les enfants, se sont réapproprié cet espace de vie au cœur de la cité. Pour la municipalité, il était naturel que les associations qui sont les principaux animateurs de la vie locale puissent bénéficier de cet emplacement privilégié afin de présenter leurs activités au public mézois.

Le choix de ce lieu permet une meilleure visibilité de chaque exposant que le parc du château de Girard où certains stands se trouvaient un peu isolés. De plus, des démonstrations d'activités sportives ont pu être organisées autour de l'esplanade avec du tambourin, du tennis et du volley sur la « place du micocoulier », du tennis de table et du badminton dans les salles du foyer municipal,



Véritable succès populaire pour la première fête des associations organisée sur l'esplanade.

du football devant les halles ou encore des tours de poney dans le parc du château... Bref, avec cette nouvelle organisation, la fête des associations prend de l'ampleur dans la ville à la grande satisfaction de l'ensemble des participants qui ont pu nouer un nombre de contacts très largement au-dessus des précédentes éditions.

RÉVISION

DES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux arrivants, les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 ainsi que tous les Mézois ayant changé d'adresse sur la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales. Il suffit de se rendre, avant le 31 décembre 2008, au service des élections de la mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent également s'inscrire sur les listes électorales complémentaires en vue des prochaines élections européennes.

Mairie de Mèze

Service des élections : 04 67 18 30 43



Goûters dansants

Valses enivrantes, tango langoureux, paso doble élégants et autres javas... Un dimanche par mois, les amateurs de pistes de danses pourront désormais se donner rendez-vous aux goûters dansants organisés par la Ville de Mèze et le comité des fêtes. Ces bals animés par des orchestres rétro se dérouleront à partir de 15h au foyer municipal. Entrée : 10 euros.

Mèze fêtera ses vignerons pour la Saint-Vincent

Janvier est le mois de la Saint-Vincent, une tradition très ancrée dans le monde viticole.

Moment de joie et de retrouvailles avant de reprendre le travail de la vigne, la Saint-Vincent est fêtée dans de nombreuses villes viticoles. A Mèze, c'est le samedi 24 janvier que les amateurs de vigne et de vin pourront profiter des multiples animations organisées par la Ville pour l'occasion.

Au menu de cette journée entièrement consacrée aux vignerons de Mèze : une exposition de photos, cartes postales anciennes de vendanges (Union mézoise des cartophiles et philatélistes) et de photos des domaines viticoles mézois lors de la récolte 2008 (par la photographe Sylvie



© Sylvie Goussopoulos

Goussopoulos), une projection de film au cinéma le Taurus, une dégustation de vins et coquillages, des présentations d'ouvrages sur le vin, une conférence de Jean Clavel sur le thème de son dernier livre « La Mondialisation des vins », une démonstration de gravures de verres à vin et de la musique avec le Big-band de la Grande-Motte.

Mèze fête ses vignerons
Samedi 24 janvier 2009
Cave coopérative et Chai du
château de Girard



© Yannick Vasutak

Renseignements/billetterie

Service tourisme CCNBT : 04 67 43 93 08
Ville de Mèze (service culture) - 04 67 18 30 58
ou Mail : culture@ville-meze.fr



Une image, Une histoire

Le port de Mèze, un combat contre les éléments *(suite)*

Par Alain Cambon

La rubrique « Une image, une histoire » du mois d'octobre 2006, retraçait les longs et pénibles travaux effectués jusqu'au milieu du XVIII^e siècle pour transformer en port de pêche et de commerce l'anse naturelle qui servait d'abris aux navigateurs et pêcheurs mézois.

En 1750, totalement ensablé, très mal entretenu, décision a été prise de reconstruire le port de Mèze. Le quai est (aujourd'hui quai Baptiste Guitard) est renforcé par un mur de 70 mètres de longueur avec, dans son prolongement, la construction d'une jetée. En 1782 c'est le quai ouest (quai Descournut), en partie démoli, qui sera remis à neuf. Cinquante-cinq ans plus tard, en 1837, le fond du port est recreusé pour que le tirant d'eau atteigne deux mètres sur toute la superficie, même pendant « les eaux maigres ». Le quai est (Guitard) est prolongé de 112 mètres. La jetée est reconstruite puis achevée par la réalisation d'un musoir comme le quai ouest.

l'origine de l'expansion de la tonnellerie, véritable source de profits impliquant également une vingtaine de viticulteurs « gros propriétaires » devenus négociants. Ils construisent de grands chais et expédient dans le monde entier un volume très important de fûts de vins et d'alcools du terroir.

1862 : extension du port de 9 420 m²

Devenu une véritable ruche, le port n'a plus la capacité d'accostage pour accueillir les nombreux bateaux qui mouillent alors à leur péril. En 1862, il est agrandi de 9 420 m². Les déblais du dragage sont utilisés pour construire un terre-plein aujourd'hui devenu le parking de la Plagette. Pour un coût de 2 000 francs, les balises d'entrée de port sont installées sur les deux bouts de quai.

Encombré de marchandises et de nombreuses futailles qui gênent les manœuvres et rendent la circulation difficile, le port fait à nouveau l'objet de travaux importants. En 1875 le quai Descournut est élargi, mais ce nouvel espace sera bien vite occupé par l'accroissement du trafic. L'aspect du port a bien changé. Il grouille d'activité. Les surfaces des quais et du bassin sont encore insuffisantes et cela force les entreprises à rechercher en permanence de nouveaux emplacements situés à proximité.

A suivre...

Dans un prochain article sera abordée l'histoire du port après la seconde guerre mondiale. Le déclin du commerce et de la pêche laisse alors les quais vides et tristes.



Vue de l'actuelle place Camille Vidal (1913).

Projet de digue de ceinture

En 1853, afin de permettre aux bateaux de commerce de plus de 50 tonneaux (140 m³) d'accoster dans le port, un projet de digue de ceinture (jetée) s'avancant jusqu'au Grand Roc, situé à hauteur de la falaise au-dessus des abattoirs (où est située l'actuelle base nautique du Taurus) est mis à l'étude. Mais, ce projet d'un nouveau port, profond de quatre mètres, représentant un trop lourd investissement est finalement abandonné.

L'expansion du trafic maritime

L'activité maritime est de plus en plus prospère. L'acheminement des marchandises et des voyageurs, vers Cette (Sète), se fait principalement par voie maritime. Sous l'impulsion de deux Suisses, les frères Argand, le commerce des alcools devient un des plus importants vecteurs économiques de Mèze. Il est à



Le quai Descournut encombré de futailles.

État civil

Mars

Naissances

SOULIER Nina, VIAULT Loanne, PLACE Ilona, LUCAS Sarah, REILLES-BOURLIERE Gaël, DELMAS Killian, GANIGAL Dylan, BELKHOUANE Maïssa, BENSAAIDA Atman, SOULIE Célia, PONCE Théo.

Décès

ALBAREDA Joseph 66 ans divorcé RAMOS, NOËL Raymond 83 ans époux PIERNOT, DE BOISVILLIER Marie 77 ans veuve TOURNILLON, RODRIGUEZ Jeanne 63 ans veuve LARDAT CAUMEIL Jean 74 ans époux GARCES, MEHDI Jean-Claude 67 ans célibataire.

Avril

Naissances

DE WITT Ambre, VARENNE Eugénie, ANDREO Joris, DE PARIS Enola, CAMBON Morane FLECK Laura, CHAVE - CAMPA Louane, GONZALEZ Yoris.

Mariages

ROBERT José et GILLERY Jacqueline, AUBIN Richard et DURAND Virginie.

Décès

VIDAL TRULLOLS Jaime 88 ans veuf BERGER, MURET Maria 86 ans veuve FAGET, CAULET Jean-Dominique 60 ans divorcé FEUILLEBOIS, RUIZ Jean 66 ans époux TABAR, BONDON Raymonde 94 ans veuve MAS, JOLIVET Raymond 92 ans veuf PRIEUR.

Mai

Naissances

NICOLAS Maël, FIRON Téva, RUEDA Donovan, AUGÉ Liz, AUGÉ Loane, AYDEMIR Elisa PARISSE Clément, DUHAMEL Deborah, SOTO Florent, COMPAN-GARCIA Santiago, SERVILLE Livio, BENITEZ Rebecca, LOUBET Oscar, GOUDARD Noémie.

Mariages

TAIEB Thierry et LECLUYSE Christine, BOULANGER Gilles et WASSER Brigitte, KAYSER Christophe et AUTANT Anne-Marie, JEREMITA Matthieu et DENIS Cindy, BREMBILLA Frédéric et DURAND Céline, PRABLANC Denis et DURAND Céline.

Décès

MORENO Y RUIZ Diégo 70 ans époux SANCHEZ Y MORENO, BRACHET Armande 83 ans veuve DUBAUX, BELMONTE Hilaria 93 ans veuve ESPEL, CHAMPEAUX Raymond 79 ans époux HIGOUNINC, MARTINEZ Marie-Thérèse 67 ans épouse CAZANOVA, FAUVET Myriam 78 ans époux DEJEAN, BACCAGLIONI Claudius 89 ans époux PEREZ.

Juin

Naissances

ROSA Léa, LE MANER Maéva, EL HILOUFI Mohamed, MARCHAL Eloise, PRADELLES Elyan.

Mariages

NICOLAS Serge et LAUX Elisabeth, LACOMBE Serge et GIRARD Catherine, JULIEN Raphaël et MARTIN Audrey, BARBERA Grégory et BARY Alicia.

Décès

DELIEUZE Emile 91 ans époux COSTE, DUFFOUR Jean-Jacques 53 ans époux LEONE, IMBERT Andrée 93 ans veuve SABLOS, TARILLON Jean-Claude 69 ans époux AUBERT, JEANJEAN Anne 84 ans veuve ESTEVE, BALDOVI Monique 60 ans divorcée FENASSE, PELLEGRIN Yvette 86 ans veuve THIRIAT, CHANTREUIL Huguette 79 ans divorcée ROJI, JONCQUET Sylvette 86 ans épouse COMBARNOUS, MAURICE Ginette 75 ans veuve REY MESADO, CID SEBASTIAN Fulgencia 84 ans célibataire, NIVET Louis 75 ans veuf PAQUEREAU, HELLIN Véronique 84 ans épouse ALEXANDRE, BUENO Christiane 51 ans veuve SOL.

Juillet

Naissances

OUNASSER Maïssane, CHEGGOUR - LERUYER Jahia, JUPIN Timéo, MONTAGNE Louise, FRAISINET Valentin, ORTIZ Nais, DOLLE-NICOLLE Céline, TRITTON Hannah, POUSSARD Estéban, SANCHEZ Léa, MINIER Anthony, BONNET Margot, SUSA Emeline, MADEN Fatma - CHILOUP - MARINE Quentin, AOURA Shana.

Mariages

ROLLAND Vincent et CHAVANNE Clarisse, CHAID Bilal et EL ABADI Assma, ALLAOUI Tewfik et BEKKAOUI Faïza, GRESSANI Bruno et GIACOMOBONO Stéphanie, ARJO Lionel et HEVIA LLANA Alexandra, BEDAGHE Alain et CORTOT Cécile, ROUSSEL Bernard et PIGNOL Patricia, POMMERET Jean-Christophe et ANDRE Emilie, MUNOZ Julien et CAMMOZZO Céline, ANDREO Jean-Patrick et PELANDA Amandine, FAJARDO Jean-Luc et BAESA Brigitte.

Décès

ARBOGAST Christiane 72 ans célibataire, MORIN Paulette 88 ans veuve DEPIENNE, CIFRE François 72 ans époux RANDON, LAPARA Claire 94 ans veuve DAUDE, MOLES Marcel 82 ans époux FICHO, BARRANCOS Renée 83 ans veuve AVILA, CAMPOURCY Henri 68 ans époux BARES, GUIDONI Joseph 83 ans veuf FIGUET, ROZE Georges 88 ans veuf RONDREUX, ORTON Henry 86 ans époux BISHOP, GIBILARO Sauveur 86 ans veuf CASTAGNA, MEUNIER Fernand 87 ans époux LEFEVRE, PELEGRIN Marie 79 ans épouse AMIEL.

Août

Naissances

DUBOS Mattis, FABIEN Killian, POULENAS Jade.

Mariages

VANNIER Patrice et MANCHON Sophie, VARENNE François-Xavier et GOUTIERE Delphine, MAURRAS Thierry et NOCUS Nadine, COURCET Hervé et GOUDARD Edwige, DAGBERT Jacques et BERTHELIER Annie, PALLA-GROSI Christophe et GUARDIOLA Isabelle, BLANC Jacky et DE PHILLIPPI Graziella, BATIFOUILLE Michaël et HOLVOET Marion, ANDREU Christophe et PIRAS Laëticia.

Décès

PALANZUELA Diego 83 ans époux GLASSER, VERBOIS Jean 50 ans divorcé PERY, MAURY Marie 87 ans veuve SAEZ.

Erratum : dans l'état civil du mois de février 2008, n'avait pas été mentionné le décès de Louis Rouvière 87 ans époux Sudre.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP SUR 2014

« NOTRE PETITE ENTREPRISE NE CONNAÎT PAS LA CRISE ! »

Le paysage national fait grise mine : crise financière, baisse du pouvoir d'achat, hausse des inégalités, régression des libertés, individualisme, bouclier fiscal, suppression de postes dans les services publics... Autant de maux qui touchent grandement le moral des citoyens.

« Les moments de crise produisent un redoublement de vie » écrivait Chateaubriand. Nous, Elu(e)s de la majorité, avons choisi de réagir !

Sur le plan national, les problématiques socio-économiques se traitent, loin de nous, par des illustres spécialistes en tout genre et tout terrain ! Mais, à Mèze, chacun de vous est un expert d'expériences pour notre municipalité. Depuis 6 mois déjà, l'équipe « Cap sur 2014 » œuvre en faveur d'un avenir toujours plus doux et prospère au sein de notre belle ville. C'est avec énergie et vaillance que nous nous impliquons et appliquons chaque jour. Attentifs à vos attentes et à vos remarques, nous travaillons à la réalisation du programme d'actions pour lequel vous avez majoritairement adhéré.

Les comités consultatifs — mis en place par M. le Maire Henry Fricou et le conseil municipal — vont permettre de faire naître plus concrètement les projets qui vous concernent : Environnement/cadre de vie, Développement durable, Culture, Urbanisme/travaux, Jeunesse, Fêtes/cérémonies, Affaires scolaires, Sports, Sécurité/prévention, Milieu rural/viticulture/agriculture, Milieu marin, Expansion économique/commerce/artisanat et tourisme.

Ces comités constituent le creuset des réflexions et des réponses à apporter à un problème ou un sujet d'intérêt communal. Elu(e)s et personnalités extérieures unissent leurs compétences pour proposer des plans d'amélioration pour notre commune et ses habitants.

N'hésitez pas à nous solliciter. C'est en recueillant vos idées, vos suggestions que nous pourrons bâtir un avenir meilleur pour tous et donner vie à un programme cohérent, visionnaire et humain.

Sophie Rolhion
Conseillère municipale
Équipe « Cap sur 2014 »



G. Leclère



S. Granier



T. Desesquelle



R. Colignon



N. Lopez-Cahet

Citoyens !

Les idées des 18-35 ans ne sont pas assez prises en compte à Mèze. Il est important que nos jeunes s'impliquent dans les structures « citoyennes » de la ville. Comme d'autres, notre association leur est ouverte. Chez nous, les jeunes sont toujours écoutés et prennent une part active à l'élaboration de nos projets pour la ville. Mèze a besoin de sa jeunesse pour que les réalisations municipales satisfassent le plus grand nombre. Rejoignez-nous. Gilles PHOCAS www.citoyens-meze.com 06-09-58-90-95

Démocratie

Mézoise

Bonne rentrée à tous !

La période des vacances d'été est maintenant terminée et les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Et nous le chemin de la mairie...

Cette première partie de mandat qui débute va nous permettre de mesurer l'action de notre groupe, qui bien que minoritaire entend proposer, initier, conduire et développer des politiques locales innovantes et tournées vers l'avenir.

Notre conception de la politique n'est surtout pas de s'opposer à tout, et de souhaiter que la majorité multiplie les erreurs de gestion, bien au contraire nous voulons contribuer à l'amélioration de la vie des Mézois en agissant dès maintenant à tous les niveaux de la vie publique, sans attendre les prochaines élections municipales de mars 2014.

Et pour cela la loi nous a permis d'être membre du CCAS, de la commission des finances ainsi que celle des Appels d'offres et bientôt des services Publics. Mais aussi, de siéger à la commission d'urbanisme, des travaux, des sports, de la jeunesse, de la culture et des festivités etc.

Alors ; Conseils après Conseils, publications après publications (<http://www.democratie-mezoise.fr>) nous allons faire entendre notre voix, nos propositions nos convictions et respecter notre engagement et le mandat que vous nous avez confié. Cordialement.

Gwénaél LECLERE
Responsable groupe d'opposition

SPORT

Les escales mézoises d'Yves Parlier

Le célèbre skipper Yves Parlier a choisi Mèze et la lagune de Thau comme base d'essai pour la mise au point d'un nouveau prototype totalement révolutionnaire.

Après ses nombreux exploits dans les grandes courses au large, le navigateur a résolument décidé de mettre le cap sur le futur. Pour lui, l'avenir de la voile se trouve dans la traction par cerf-volant, à l'instar du kitesurf qui connaît, depuis quelques années, une évolution fulgurante.

Depuis le début de l'été, Yves Parlier effectue des escales régulières sur la base nautique du Taurus pour développer son étonnante embarcation. Il s'agit d'un catamaran en carbone de 7m50 de long par 4m20 de large comportant deux flotteurs inspirés par les hydravions. Plutôt que de l'équiper d'un gréement classique, Yves Parlier a choisi une aile de kite de 24 m². Avec des pointes de vitesse à plus de 27 nœuds (50 km/h), les premiers essais ont montré un potentiel de performance prometteur. Sur le site mézois, le skipper bénéficie à la fois d'excellentes conditions de navigation et de la présence de l'école de kitesurf Fil d'Air, soutien technique précieux pour le développement de ce projet.

Les balbutiements de la navigation durable

La mise au point de ce prototype n'est pas une fin en soi. Le but du projet d'Yves Parlier est d'adapter ce mode de traction à des bateaux de grande taille tel son catamaran de course de 60 pieds, mais surtout, de s'inscrire comme l'un des pionniers de la navigation

commerciale du futur. Des premiers essais d'ailes de kite de 150 m² pilotées par ordinateur sont effectués sur des cargos et des bateaux de pêche en appont du moteur et permettent déjà des économies de carburant non négligeables (200 000 euros/an pour un cargo moyen). A terme, les océans seront peut-être traversés par des navires mus uniquement par des ailes de 2000 m² fournissant une force de traction de 50 tonnes.



Plus d'infos sur www.parlier.org

Test du prototype d'Yves Parlier à plus de 27 nœuds sur l'étang de Thau.

© Jérôme Ferreiri



Jean-François Défend, président du Yacht Club de Mèze (à gauche) et Thierry Baëza, adjoint aux sports (à droite) accueillent Yves Parlier sur la base nautique du Taurus.



Les cours de kitesurf de Fil d'Air attirent plus de 500 stagiaires par an.

FIL D'AIR : 10 ANS DE GLISSE

Créé en 1998 à Mèze, Fil d'Air est le premier centre entièrement dédié au kitesurf dans le monde. Alors qu'elle fête son dixième anniversaire, cette école implantée sur la base nautique de Taurus est unanimement reconnue comme une référence nationale pour la qualité de ses prestations et comme pionnière en matière d'innovations pédagogiques pour l'enseignement du kitesurf. Dès 1999, l'école a aussi été le premier centre national de formation de moniteur fédéral de kitesurf labellisé E.F.K. (École Française de Kitesurf).

Fil d'Air est né de la rencontre entre Olivier Blanc et Eric Pelaprat, toujours aux commandes de la structure.

Aujourd'hui, Fil d'Air compte cinq moniteurs à plein temps plus deux saisonniers. L'école est ouverte de Pâques à Toussaint. Elle accueille quelque 500 élèves par an pour des stages d'initiation et de perfectionnement.

Grâce à la présence de Fil d'Air, Mèze peut se vanter d'être l'un des hauts lieux du kitesurf en France.

Contact

Fil d'Air

Centre nautique Le Taurus
52 Rue de la Méditerranée - BP 72 - 34140 Mèze - France
Tél. : 06 10 25 22 58 - Mail : contact@fildair.com - Web : www.fildair.com

Retour sur l'été

Quelques images pour revenir sur une saison estivale rythmée par une multitude d'animations.

Souvenir Jean Ayrat

Le 23 août dernier s'est déroulé, sur le boulodrome de Mèze, le 1^{er} « **Souvenir Jean Ayrat** ». 32 équipes doublettes ont participé à cette compétition très relevée organisée par la Boule d'Azur Mézoise. La doublette Ayrat - Castan a remporté cette première édition.



4^e Rétro Thau

Les 13 et 14 septembre, 130 voitures, neuves, anciennes, militaires et américaines s'exposaient en ville pour la 4^e édition du Rétro Thau organisé par l'ACEM

(Association des Commerçants et Entreprises Mézoises). L'occasion, aussi, d'assister à un spectacle équestre et de chiner à la brocante du port.

Le comité des fêtes honoré



Le dimanche 17 août, alors que la fête de Mèze bat son plein, le maire, Henry Fricou, a tenu à honorer solennellement le dévouement du comité des fêtes. Il a remis la médaille de la Ville aux deux piliers du Comité, Jean-Marie Oulié et son épouse, Jeannette, conseillère municipale déléguée aux fêtes et cérémonies. Depuis 32 ans, ensemble, entourés d'une quinzaine de personnes, ils œuvrent pour animer la vie de la cité. Chaque année, le programme est chargé : bals pour les enfants, élection de la Reine, corsos, lotos, repas des anciens, du lancement de la saison estivale, du jumelage Mèze/Naucelle et de la Saint Sylvestre et, bien sûr, la fête de Mèze et ses multiples animations en partenariat avec une trentaine d'associations...

Mèze en fête !



Du 15 au 20 août, la **fête de Mèze** a enflammé la ville avec ces dizaines de manifestations musicales, traditionnelles et sportives. Un immense succès populaire qui ne se dément pas au fil des ans. Feu d'artifice, joutes, bals, macaronade, défilés du Bœuf et du Chevalet, le tout orchestré avec maestria par le comité des fêtes, ont rythmé ce point d'orgue de la saison estivale.

Escale mézoise pour Thalassa



C'est à Mèze qu'une équipe de la célèbre **émission de télévision Thalassa** a décidé de jeter l'ancre, du 20 au 24 juillet pour réaliser une série de reportages sur le littoral héraultais.

Depuis le mois de septembre Thalassa propose à ses téléspectateurs un cabotage sur l'ensemble des côtes françaises, de la Côte d'Azur à la mer du Nord. Béatrice Berge, pourtant figure de l'émission depuis 1985, n'avait encore jamais tourné de sujet sur le littoral méditerranéen. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Après Arles, Palavas, le lido et les plages de Sète, la journaliste a décidé d'embarquer pour une journée complète avec le pêcheur et conchyliculteur Alain Cabrera afin de découvrir la lagune de Thau et quelques-unes des activités de pêche caractéristiques du lieu. Pour sa passagère d'un jour et pour les caméras de

Thalassa, le pêcheur mézois s'est livré avec complaisance, mais sans omettre d'évoquer son intérêt pour la préservation du milieu marin, à une démonstration

d'arsellière. Ce râteau au long manche qui servait, il y a encore une quinzaine d'années, à pêcher les

palourdes est aujourd'hui reconverti à la récolte des « bibis », ces gros vers roses auxquels aucune daurade ne sait résister. Ne négligeant pas le sens de l'hospitalité, Alain Cabrera a ensuite invité l'équipe du tournage à une brasucade improvisée et fort appréciée dans son mas conchylicole du Mourre Blanc. Puis, profitant des dernières lueurs du soleil, la journée de tournage s'est achevée par une petite séance de pêche à la battue autour des tables conchylicoles.

Pour préparer et organiser son reportage sur Mèze, Béatrice Berge s'est appuyée sur le service communication de la Ville. L'équipe de Thalassa a également bénéficié du concours logistique du Yacht Club de Mèze.

Golden Oldies



Du 5 au 8 juin, le port de Mèze a accueilli un **rassemblement de multicoques** classiques de plus de 18m qui ont fait la légendes des grandes courses au large des années 80-90.

Fildou s'offre l'Étang Record



À l'occasion de la **Golden Oldies**, une épreuve de vitesse a été organisée sur le bassin de

Thau. Le trimaran formule 40 Fildou, skipper par Emmanuel Pironneau a donné un nouveau record à l'étang en effectuant les 6,7 milles du run chronométré entre Marseillan et la balise de Roquerol à une vitesse moyenne de 15,87 nœuds.



Sportifs méritants 2008

Le 16 août, sur l'Esplanade, quelques 51 distinctions ont été remises aux sportifs mézois qui se sont particulièrement distingués dans leurs disciplines. Cette année, **5 titres de Champion de France** et de très belles performances à des compétitions internationales sont à mettre à l'actif des sportifs de Mèze.

Water polo dans le port de Mèze

Le port de Mèze est habitué à accueillir les tournois de joutes et les compétitions de rame traditionnelle. L'organisation d'une **manifestation de water polo**, le 22 août, a constitué un événement sportif totalement inédit. Cette initiative revient à l'adjoint aux sports de la Ville de Mèze, Thierry Baëza et Mathieu Cannone, entraîneur de l'équipe de water polo de Douais, lui-même Mézois de cœur et ancien « Dauphin de Sète ». Pour ce match exhibition, Mèze a reçu deux des meilleures équipes françaises : Montpellier et les Dauphins de Sète. Avant le grand match, les enfants ont pu participer à une séance d'initiation au water polo suivie d'une rencontre opposant les jeunes Dauphins de Sète et les jeunes Mézois.



Festival de Thau



© Didier Cataldo

Millésime exceptionnel pour le 18^e Festival de Thau qui, du 15 au 20 juillet, a rassemblé 13 300 spectateurs. Point d'orgue de cette édition 2008, le concert inoubliable d'un **Alain Bashung** au sommet de son art, au sommet de l'émotion.



© Didier Cataldo

Cap aux Suds



Mutation réussie pour Cap aux Suds, le **village de rencontres du Festival de Thau** devenu depuis cette année, le rendez-vous annuel du développement durable en Languedoc-Roussillon.

Agenda des manifestations : octobre, novembre et décembre 2008

OCTOBRE

Jusqu'au 12 de 10h à 12h et de 16h à 19h (sauf le dimanche après midi) au foyer municipal, **exposition de sculptures** « L'âme du bois sacré » de Laura Vassiliu.

Dimanche 5 à 15h, au foyer municipal **bal rétro** avec l'orchestre « Transfert » organisé par la Ville de Mèze. Goûter sur place. Entrée 10 euros.

Vendredi 17 à 18h30 au foyer municipal **lancement de la saison culturelle 2008/2009**.

• à 19h **concert** avec Les Mariols « 1,2,3... partons ! ». Entrée libre.

Judi 23 à 18h au château de Girard **conférence de Michel Negrell** « Nietzsche ou la tempête ». Une biographie du philosophe. Entrée libre.

Mercredi 29 à 15h au foyer municipal,

bal halloween organisé par le comité des fêtes. Ouvert aux enfants de 2 à 12 ans. Entrée libre.

NOVEMBRE

Dimanche 9 à 18h30 au centre Bernard Jeu one woman show de **Noëlle Perna** « Mado fait son show ». Entrée 30-35 euros.

Mardi 11 à 11h, devant la mairie, départ du cortège pour la cérémonie du **90^e anniversaire de l'Armistice de 1918**.

Vendredi 14 de 8h à 20h au foyer municipal **don du sang**.

Dimanche 16 à 15h au foyer municipal **bal rétro** organisé par la Ville de Mèze. Entrée 10 euros.

Mercredi 19 de 9h30 à 14h au stade des Sesquiers **match de foot à sept**

organisé par la Fédération Française de Sport Adapté.

Judi 20 à 18h au château de Girard **conférence de Michel Negrell** : Nietzsche « Aurore ». Entrée libre.

Vendredi 21 à 20h30 au foyer municipal **théâtre** « Le prince travesti ou l'illustre aventurier » Théâtre Dijon Bourgogne. Entrée 10 euros.

Dimanche 23 à 17h au foyer municipal, **loto**.

Vendredi 28 à 18h au château de Girard, **conférence « le Nègre des lumières »**, animée par le professeur de Edgar Bocage. Entrée libre.

Dimanche 30 de 9h à 18h au foyer municipal **« Noël gourmand » 11^e Foire des saveurs**. 40 producteurs vendent leurs produits du terroir. Entrée libre.

DÉCEMBRE

Les 5, 6 et 7, Téléthon.

Samedi 6 à 21h au centre Bernard Jeu, **soirée nostalgie** « Carte blanche à Christian Delagrangue ». Entrée 20 euros.

Dimanche 7 à 17h au foyer municipal, **loto**.

Judi 11 à 18h au château de Girard, **conférence « Les traditions populaires du Sud chez Max Rouquette »**, animée par Roland Pécout, écrivain occitan. Entrée libre.

Vendredi 12 à 20h30 à la Maison du Temps Libre **théâtre** « A fleurs d'Etangs... », par la Compagnie Théâtre-elles. Adultes 6 euros, enfants 3 euros.

Dimanche 14 à 15h au foyer municipal, **bal rétro** organisé par la Ville de Mèze. Entrée 10 euros.

Judi 18 à 18h au château de Girard **conférence de Michel Negrell** : Nietzsche « Le Gai Savoir ». Entrée libre.



Dimanche 21, Judi 25 et dimanche 28 à 17h au foyer municipal **loto**.

Mardi 31 à 20h au foyer municipal **réveillon de la Saint-Sylvestre** organisé par le comité des fêtes.



Culture



Saison culturelle 2008/2009 : demandez le programme !

D'octobre 2008 à juillet 2009, la Ville de Mèze propose de multiples rendez-vous artistiques éclectiques. Le programme complet de la saison culturelle, illustré et mis en page par l'artiste Yannick Vasuvek, est distribué avec ce bulletin municipal.

Carte blanche ● à Christian Delagrangé

Soirée nostalgie, des années 60 à 80

On se souvient de l'immense succès rencontré en 2007, lors de la première édition de la «soirée nostalgie» créée à l'initiative de Christian Delagrangé. La Ville de Mèze, a donné une nouvelle carte blanche à son crooner préféré pour s'entourer une nouvelle fois, de chanteurs qui ont marqué les années 60 à 80. Cette année, Nicoletta, la Bande à Basile, Tony Paccino et Jean-Jacques Laffon seront à l'affiche.

Soirée nostalgie
Samedi 6
décembre 2008 à
21h au centre
Bernard.
Entrée 20 euros.
Tout public



Nicoletta.



HUMOUR

One woman show de Noëlle Perna Mado fait son show

Cette fois, Mado la Niçoise décide de faire un vrai show. Elle se «pantaille» avec des imitations, des costumes. «Qué chance» elle a même trouvé un «reproducteur» ! Elle a tout préparé avec sa famille : Albert, son fils, son beau-frère et les autres. Mais seront-ils à la hauteur pour le grand soir ?

MUSIQUE

Les Mariols

« 3, 2, 1... Partons ! »

Un spectacle musical sera donné le 17 octobre 2008 à 18h30 au foyer municipal à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle 2008/2009 proposé par la Ville de Mèze.

Les classes d'éveil musical et la chorale junior de l'école municipale de musique, associées au groupe les Mariols donneront un concert en lever de rideau. Ensuite, place à «3, 2, 1... Partons !», le nouveau spectacle des Mariols, bien décidés à prendre le large à la rencontre de «la tribu des Pitchouns», petits êtres curieux et bondissants.



Le Mariols

Vendredi 17 octobre 2008 • 18h30 : lancement de la saison culturelle 2008/2009 – 19h : concert au foyer municipal. Entrée libre. Tout public.

THÉÂTRE

« Le prince travesti ou l'illustre aventurier » de Marivaux

Mise en scène Irène Bonnaud/Théâtre Dijon Bourgogne



La moins connue, la plus romanesque et peut-être la plus contemporaine des pièces de Marivaux. Oscillant sans cesse entre vie privée et vie publique, désirs amoureux et intrigue politiques, « Le prince travesti » passe du rire aux larmes, des cabrioles d'Arlequin à la raison d'Etat.

Vendredi 21 novembre 2008 au foyer municipal à 20h30. Entrée 10 euros. Dès 10 ans.

● « A Fleur d'Étang... »

Compagnie Théâtr'elles



La compagnie Théâtr'elles, en résidence à Mèze, a associé les Mézois à la réalisation de son nouveau spectacle «A Fleur d'Étang» grâce à des ateliers.

Margot, fille unique d'un couple de conchyliculteurs est en âge de choisir sa voie professionnelle. Enfant de l'étang, elle a baigné dans ce milieu depuis toute petite. Sa tête est pleine du vent d'Est, son odorat s'est formé au parfum de l'iode. La ville l'interpelle, les métiers nouveaux la tentent... Que va-t-elle faire ? C'est alors qu'elle choisit de prendre la route à fleur d'étang...

Vendredi 12 décembre 2008 à la Maison du Temps Libre. Entrée 6 euros
• enfants 3 euros.

Renseignements/billetterie – Service tourisme CCNBT : 04 67 43 93 08
Presse : service culturel de la ville de Mèze 04 67 18 30 58
ou Mail : culture@ville-meze.fr